



Qualité de l'eau de la baignade :

Classement sur quatre ans
(Directive 2006/7/CE) :



Insuffisant

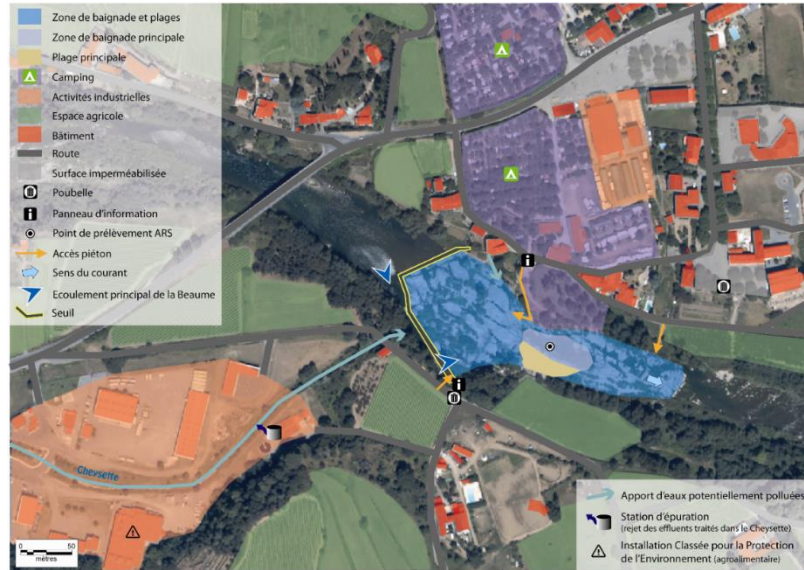
| Année | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|---------------------------|------|------|------|------|
| Classement de la baignade | | | | |

Caractéristiques de la baignade :

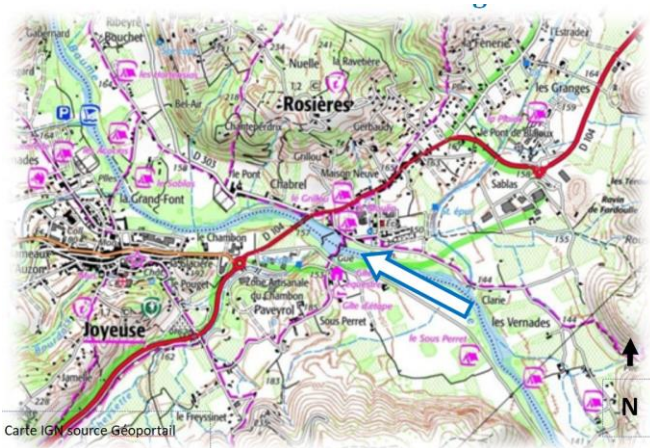
Nom : Plage de la Tourasse
Commune : Joyeuse/Rosières
Département : Ardèche 07
Responsable de la baignade : Commune de Rosières
Période d'ouverture : 1^{er} juillet au 31 août
Surveillance : Pas de surveillance
Fréquentation : 100 pers/jr

**Site non aménagé et non surveillé.
Baignade libre sous l'entière responsabilité
et aux risques et périls des usagers**

Schéma de la zone de baignade :



Localisation de la zone de baignade :



Inventaire des sources de pollution et synthèse des actions :

| Principales sources de pollution | Hierarchie Impact |
|----------------------------------|-------------------|
| Fortes précipitations | 1 - Important |
| Assainissement collectif | 1 - Important |
| Assainissements non collectifs | 1 - Important |
| Agriculture | 2- Modéré |
| Lessivage des voiries | 2- Modéré |

Synthèse des actions :

Mesures de gestion :

- Autosurveillance
- Fermetures préventives par temps de pluie
- Gestion de crise en cas de pollution
- Suivi des proliférations de cyanobactéries
- Mise en place d'un comité de gestion

Travaux :

- Gestion du rejet de la station d'épuration de Joyeuse
- Mise en œuvre des travaux d'amélioration du réseau d'assainissement de Joyeuse
- Contrôles et mises en conformité des assainissements non collectifs avec mise en place d'une zone à enjeux sanitaires

Acquisition de connaissances :

- Amélioration de connaissances sur les risques de pollution issus des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales
- Mise à jour du profil de baignade

Information du public :

- Portail internet d'information au public
- Renouvellement des panneaux d'affichage sur le site de baignade

Plus d'info :

